

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9^{ème}
Nom de site	FR-IF-2946	Numéro	7510063107
Adresse du site	16bis, rue Cadet	Hauteur	R+10 (34.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Musée de la Franc-Maçonnerie	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 4 antennes à faisceaux fixes avec partage du 2100MHz en 4G/5G et 4 antennes à faisceaux orientables 5G 3500MHz		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts - Orange sera aussi présent sur le site		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	22/04/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	23/04/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/05/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 4 antennes 5G (3500MHz) et de 4 antennes 4G/5G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz en 4G avec partage du 2100MHz en 4G/5G), orientées vers les azimuts 60°, 150°, 230° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,5m et 6m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 60° <4V/m - 150° <4V/m - 230° <4V/m - 330° <4V/m 5G (3500): 60° <3V/m - 150° <3V/m - 230° <3V/m - 330° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	60° : 35.71m pour les faisceaux fixes et 36.38m pour les faisceaux orientables 150/230/330° : 36.06m pour les faisceaux fixes et 36.73m pour les orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 4 antennes type panneaux à faisceaux fixes et 4 antennes à faisceaux orientables 2 par 2 sur bras de déport repris sur mât fixé sur plot étanché
Zone technique	Mise en place d'une zone technique dans un local au niveau du sous-sol.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

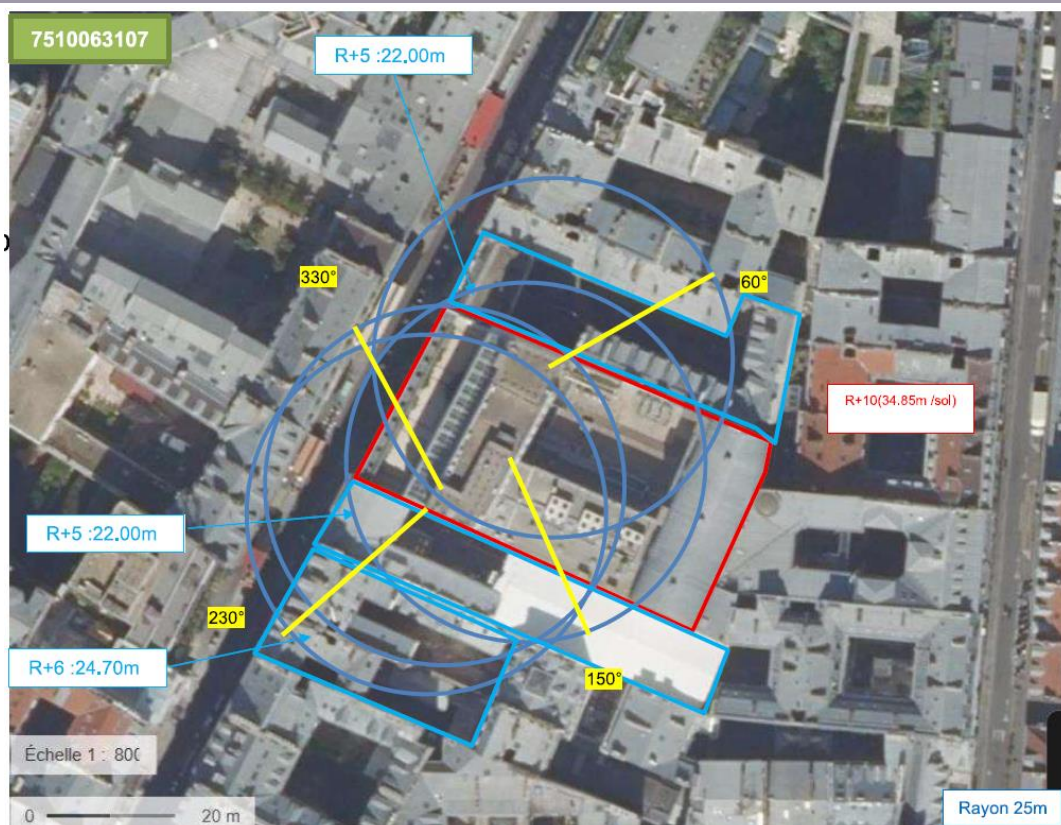
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

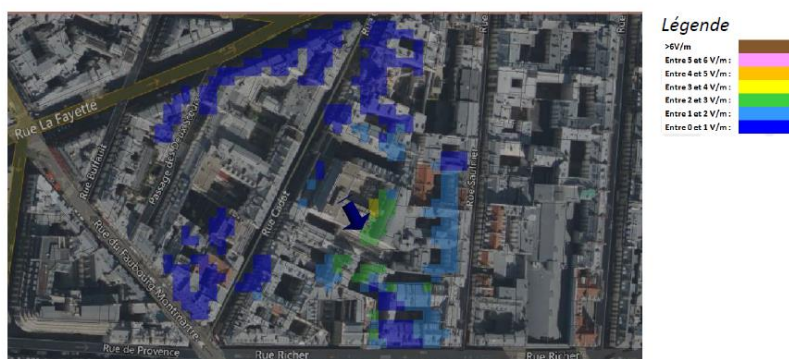
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18.5 m	21.5 m	19.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 150°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m.

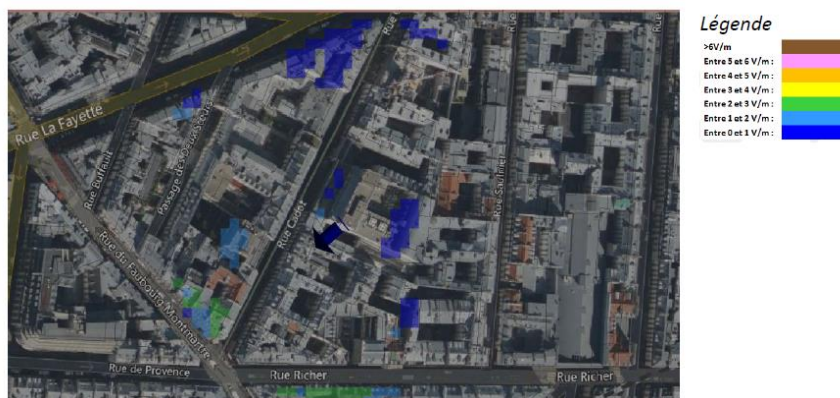
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 230°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	17.5 m	23.5 m	23.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 230°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 23.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux



Vue des Azimuts

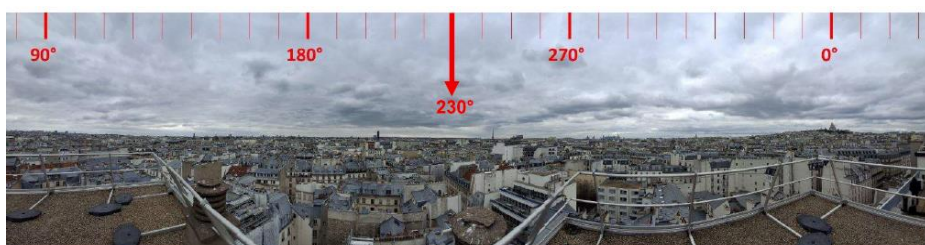
60°



150°



230°



330°

